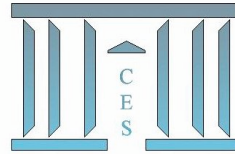


Documents de Travail du Centre d'Économie de la Sorbonne

C
E
S

W
o
r
k
i
n
g

P
a
p
e
r
s



**Pour l'interdiction totale du travail des enfants
et une redistribution mondiale des richesses**

Rémy HERRERA

2007.19



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

POUR L'INTERDICTION TOTALE DU TRAVAIL DES ENFANTS ET UNE REDISTRIBUTION MONDIALE DES RICHESSES

Rémy HERRERA

Résumé

Ce cahier de recherche portant sur le travail des enfants dans le monde est à l'origine d'une déclaration écrite présentée par le Centre Europe Tiers-Monde (CETIM) lors de la 4e session de mars 2007 du Conseil des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations unies à Genève (point 2 : application de la résolution 60/251 de l'Assemblée générale du 15-03-2006, cote A/HRC/4/NGO/19). Il analyse le travail des enfants comme un phénomène non seulement massif (il pourrait concerner, aujourd'hui, plus de 400 millions d'enfants de plus de cinq ans dans le monde), mais encore *systémique* dans le capitalisme. Il est urgent de faire respecter l'interdiction du travail des enfants –jusqu'à un âge limite et qui est à déterminer internationalement– et de rendre effective l'éducation obligatoire, en mettant en place un système de redistribution des richesses à l'échelle planétaire.

Summary

This working paper dealing with the right to education is at the origin of a written statement presented by the Centre Europe Tiers-Monde (CETIM) during the March 2007 4th session of the Human Rights Council of the United Nations Organization in Geneva (item 2: implementation of the General Assembly Resolution 60/251 of 15 March 2006, symbol: A/HRC/4/NGO/19). It analyzes child labour as a phenomenon not only massive (today, it could concern in the world more than 400 million children over 5 years of age), but also *systemic* in capitalism. It is urgent to obtain strict respect for the prohibition of child labour –the age limit to be decided internationally–, and to enforce compulsory education, at the same time as establishing a true system of wealth redistribution worldwide.

Mots-clés : Enfants, travail, éducation, développement.

Key-words: Children, labour/work, education, development.

JEL Classification: I3, J13, J82, K14, K31.

Pour l'interdiction totale du travail des enfants et une redistribution mondiale des richesses

Rémy HERRERA*

(CNRS, France)

Le travail des enfants remonte très vraisemblablement aux origines de l'histoire. Mais la constitution du système mondial capitaliste, à partir du XV^e siècle, puis sa consolidation, aux XVIII^e et XIX^e siècles, ont entraîné la mise au travail d'enfants sur une grande échelle, tant au centre (où s'impose le rapport salarial) qu'à la périphérie (avec les différentes formes de travail contraint : esclavage, *encomienda*...). Nombreux sont les témoignages sur son recours tout à fait massif dans l'Angleterre du XIX^e siècle. Marx fut sans doute l'un des tout premiers à avoir compris le caractère *systémique* de ce type de travail dans le capitalisme, mais aussi l'importance du rôle de l'État, dont les interventions tendent à préserver l'intérêt général des capitalistes et la reproduction des conditions de l'exploitation, en empêchant la destruction des forces productives humaines et ce qu'il analyse comme une transformation excessive « *de sang d'enfants en capital* »¹. Le monde a certes beaucoup changé depuis cette époque, mais la domination du capital n'a pas cessé et, de nos jours, le travail des enfants reste d'une ampleur telle qu'il apparaît fort difficile de le réduire à un phénomène marginal du fonctionnement du système mondial capitaliste. Cette forme particulière de travail est réapparue avec virulence dans les pays « *en transition* », après l'effondrement du bloc soviétique. Il n'a d'ailleurs jamais vraiment disparu des pays capitalistes développés du Nord, et perdure encore aujourd'hui, bien sûr illégalement, dans des proportions non négligeables aux États-Unis (où 5,5 millions d'enfants travailleraient régulièrement)², et même en Europe (2 millions en Grande-Bretagne, 350 000 en Italie, 200 000 au Portugal). Issus des familles de « nouveaux pauvres », et, en majorité, des minorités ethniques et/ou de l'immigration, ces enfants sont le plus souvent déconnectés des systèmes scolaires et de protection sociale. Cependant, en masse et en intensité, le travail des enfants concerne surtout les pays du Sud. Ces derniers subissent en effet le plus durement les politiques néo-libérales, par lesquelles les différents mécanismes de transferts du surplus du Sud vers le Nord (dette extérieure, rapatriement de bénéfices réalisés sur les investissements directs étrangers ou les investissements de portefeuilles, échange inégal...) aggravent le taux d'exploitation de la force de travail à la périphérie, jusqu'à prendre des formes extrêmes de surexploitation, dont le travail des enfants est l'une des plus révoltantes.

* Chercheur au CNRS – Centre d'Economie de la Sorbonne (Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

¹ Lire les chapitres sur la production de la plus-value absolue au Livre premier du *Capital* de Karl Marx.

² Voir : Monestier, M. (1998), *Les Enfants esclaves*, Le Cherche Midi, Paris. Selon l'*United Farmworkers Union*, quelque 800 000 mineurs travailleraient dans l'agriculture, tout spécialement en Floride et en Californie.

Le choc des chiffres du travail des enfants dans le monde

L'étude de la réalité de ce phénomène est singulièrement complexifiée par les débats relatifs à ses définitions. Il ne va pas en effet de soi de définir ce qu'est un « enfant » (jusqu'à quel âge un être humain est-il un enfant ?), ou le « travail » (le concept variant selon les législations et les cultures, son contenu changeant selon les langues...)³. Il est aussi difficile d'intégrer et classer les différentes formes institutionnelles d'organisation du travail des enfants en fonction de leur fonctionnement économique, qui diffère d'un secteur, d'un pays, d'une époque à l'autre. Il n'est pas non plus aisé de se représenter les imbrications du travail des enfants et du travail adulte « normal », ainsi que les moyens par lesquels le surplus tiré du travail des enfants est réinjecté dans le reste de l'économie (légale ou non, formelle ou non, salariée ou non) ou ceux par lesquels le surplus venant de l'économie est utilisé dans les secteurs recourant habituellement au travail d'enfants. L'analyse des formes de « contrats » de travail renvoie à celles des structures de production et de propriété des moyens de production –notamment en ce qui concerne la terre. Ces très sérieux problèmes techniques de définition et de formalisation des faits économiques sont encore obscurcis par le manque de fiabilité des données statistiques dans de nombreux pays du Sud, y compris celles relatives au recensement du nombre exact d'enfants (dû en particulier à l'absence de registres des naissances). Aussi les débats portant sur le travail des enfants ne sont-ils pas sans rappeler les arguties théorico-sémantiques qui tentaient, jadis, de différencier juridiquement les formes de travail forcé, traduisant une difficulté à traiter une réalité moralement inacceptable, mais dont la suppression effective se heurte à la logique même de fonctionnement du système capitaliste réellement existant. Cependant, le respect de la diversité des cultures n'est pas incompatible avec l'impératif universel de placer au sommet absolu de la hiérarchie des priorités du projet social d'une civilisation commune, en voie d'édification, le bien-être des enfants.

Ce sont là quelques-unes des raisons pour lesquelles on ne sait pas, précisément, combien d'enfants travaillent dans le monde. Nous en savons néanmoins suffisamment pour comprendre que le phénomène est massif. Malgré d'importantes divergences entre elles, les estimations chiffrées se situent la plupart du temps entre 200 et plus de 400 millions d'enfants au travail⁴. Selon le Bureau international du Travail –généralement considéré comme une référence en la matière–, 352 millions d'enfants de 5 à 17 ans étaient « économiquement actifs » dans le monde en 2000 (soit un quart de cette classe d'âge), et effectuaient des travaux pouvant être qualifiés d'« inacceptables », selon la terminologie de cette institution⁵. Sur ce total, 168 millions étaient des filles et 184 millions des garçons. À l'échelle mondiale, un enfant de 5 à 9 ans sur sept (soit 73 millions), un sur quatre de 10 à 14 ans (138 millions), un sur deux de 15 à 17 ans (141 millions), travaillent régulièrement. Pour ce qui est des plus jeunes (classe d'âge de 5 à 14 ans), c'est en Asie que leur nombre est le plus élevé (avec 127 millions), mais en Afrique que leur proportion est la plus forte (près d'un enfant sur trois, soit 48 millions). Et quelque 180 millions

³ En anglais, les termes de « *child labour* » et de « *child work* » ne sont pas des expressions identiques, et ne renvoient donc pas identiquement au concept d'« exploitation ». Le premier renvoie à la réalisation de travaux dangereux, tandis que le second à toute forme de travail, qu'il soit dangereux ou pas.

⁴ Lire à ce sujet la thèse de doctorat soutenue en novembre 2006 à l'Université de Paris 1 par M. Decrossas et consacrée à l'analyse économique du travail des enfants.

⁵ BIT (2002), *L'Avenir sans travail des enfants*, Genève.

d'enfants exerçaient « *les pires formes de travail* », pour l'essentiel des travaux jugés dangereux. Si l'on ajoute à ces 352 millions, les formes de travail considérées comme « *acceptables* » –dont l'abolition n'est pas exigée par les experts internationaux des organisations officielles–, les estimations dépassent alors les 400 millions d'enfants de plus de 5 ans au travail.

Les formes extrêmes de travail : des réalités hétérogènes, mais convergentes

Les conditions concrètes de vie des enfants travailleurs sont des plus variées, selon les activités exercées, les institutions dans lesquelles ils s'insèrent, les régions concernées. Le secteur de l'agriculture, prédominant dans de nombreux pays du Sud, est, de loin, le plus gros employeur. Une grande incertitude plane sur les travaux domestiques, effectués dans le cadre familial, comme également sur le sort des enfants des rues. Selon l'UNICEF, ces derniers seraient aujourd'hui plus de 120 millions dans le monde : 45 000 à Karachi, 180 000 à Bangkok, 550 000 à Manille... Les chiffres vont croissant aussi dans les pays « *en transition* » du socialisme au capitalisme –les estimations officielles en Russie faisant état de 800 000 enfants des rues, mais ils pourraient être 2 millions selon les organisations non gouvernementales. Les pays capitalistes les plus riches sont eux-mêmes affectés. À Chicago, par exemple, les enfants sans abris seraient près de 5 000 – soit presque autant qu'à Guatemala City ou à Bucarest.

Les cas, innombrables, de formes extrêmes de travail des enfants révèlent elles aussi des situations différentes, mais ressemblant toutes à l'enfer sur terre : enfants travaillant dans les plantations de cacaoyers de Côte d'Ivoire, ou à pulvériser des produits chimiques agricoles au Cameroun, ou comme forgerons au Nigeria, dans les mines du Burkina Faso, à la récupération de déchets sur des décharges en Égypte, à fabriquer tapis et ballons de football au Pakistan, ou des chaussures en Indonésie, à conduire des vélos-taxis en Inde, ou dans les industries du sexe en Thaïlande et au Népal, ou comme plongeurs en apnée pour rabattre les poissons aux Philippines, porteurs de charges dans les boyaux de mines de charbon en Colombie, coupeurs de cannes à sucre en République dominicaine, domestiques ou cuisiniers de chercheurs d'or au Pérou, à fabriquer allumettes et feux d'artifice au Salvador, ou des robes de mariées pour l'exportation au Honduras... L'urgence d'interdire ce type d'activités se fait particulièrement ressentir, comme bien sûr dans tous les cas où des enfants sont utilisés pour la prostitution et la production de matériel pornographique, les trafics d'organes, les trafics de drogues, l'esclavage moderne (pour dette notamment), ou dans les conflits armés.

Le travail des enfants est d'abord et surtout une conséquence de la pauvreté. D'après la Banque mondiale, plus de 1,3 milliard de personnes, soit le quart de la population mondiale, vit avec au plus l'équivalent d'un dollar états-unien par jour, et près de 3 milliards, soit environ la moitié de la population de la planète, n'ont pour survivre que 3 dollars par jour. De très nombreux observateurs s'accordent aujourd'hui à reconnaître que l'origine de l'aggravation de la misère de masse dans les pays du Sud est prioritairement à rechercher dans les dévastations sociales et les drames humains causés par la poursuite du néo-libéralisme, imposé à ces pays de la manière la plus anti-démocratique qui soit, par-delà même l'échec général de ces politiques. Le recul de l'État et la dérégulation des marchés –c'est-à-dire leur re-régulation par les seules forces du capital mondialement dominant–, entraînant démantèlement des dispositifs de protection sociale des travailleurs et marchandisation de l'ensemble de la sphère sociale, y compris celle des êtres humains,

favorisent logiquement l'essor de ces formes extrêmes de mise au travail forcé et de surexploitation des enfants. De telles situations inhumaines ne disparaîtront effectivement qu'avec la mise en déroute du projet néo-libéral, grâce à la convergence des résistances, des mobilisations et des luttes des peuples du Sud et du Nord pour la défense de leurs droits et pour la construction d'une civilisation universelle, respectueuse des différences culturelles.

Recommandations

Dans ce contexte, nous sommes conduits à recommander une interdiction totale de toutes les formes de travail des enfants –à l'exception des activités assimilables à de l'éducation, que cette dernière soit institutionnelle (par la combinaison réfléchie et dosée des études et du travail manuel ou de la formation professionnelle, encadrée par des enseignants compétents) ou familiale (de type apprentissage inter-générationnel, à la condition qu'il ne s'agisse pas de travail domestique déguisé). Il est vain d'espérer la disparition du travail des enfants sans changements structurels, ni modifications profondes des valeurs qui sont inhérentes au système mondial capitaliste (profit, individualisme...). Le seul moyen de faire reculer, et disparaître, le travail des enfants est de mettre en œuvre des réformes sociales d'envergure, comprenant l'universalisation de l'éducation (l'école publique, obligatoire et sans discriminations) et de la santé publique, mais aussi un système d'approvisionnement alimentaire à prix réduits dans des magasins subventionnés et gérés par l'État, la construction de logements sociaux et d'infrastructures (eau, assainissement, électricité, transports, télécommunications...), la création d'emplois (en priorité dans les secteurs sociaux) et une redistribution significative des richesses au bénéfice des pauvres. Concrétisations et mises en œuvre de droits inaliénables des peuples, ces transformations pourront exiger –si nécessaire–, des réformes agraires et des nationalisations de ressources naturelles et de moyens de production considérés comme stratégiques. L'objectif visé doit être l'essor de la participation active et démocratique des peuples aux processus de décision et à la maîtrise de leur devenir collectif, dans le strict respect du droit au développement.

Dans le cas où ces réformes ne seraient pas engagées par l'État, une solution de second rang serait le versement d'un revenu universel, y compris aux parents des enfants au travail ou à leurs tuteurs légaux –s'il est établi qu'ils agissent dans leurs intérêts–, et ce, afin de « désinciter » la mise au travail des enfants. Si une telle mesure n'était pas appliquée, une assistance sociale de type « *Bourse famille* », destinée à scolariser le maximum d'enfants, devrait être garantie. Au cas où l'État s'y refuserait, le financement pourrait être pris en charge directement par les organisations internationales, lesquelles verseraient les fonds nécessaires au budget du pays concerné. En contrepartie, un contrôle de l'allocation des revenus aux familles serait effectué sur le terrain par des missions d'observateurs indépendants. Ce dispositif impliquerait nécessairement le renforcement des institutions à vocation sociale de l'ONU, telles l'UNICEF, l'UNESCO, la FAO, l'OMS... –au détriment du FMI et de la Banque mondiale, si l'on raisonne à budgets constants. Ce serait là l'ébauche d'une redistribution des richesses à l'échelle mondiale, par laquelle les pays riches contribueraient le plus au financement des politiques sociales des pays pauvres. Les moyens de coercition autorisés par la communauté internationale contre les pays ne respectant pas leurs engagements d'interdiction du travail des enfants devraient être précisés. Les sanctions dirigées contre les responsables et exécutants des

réseaux du crime organisé de trafics d'enfants –comme aussi contre les clients de ces trafiquants–, devront être durcies. Toute la publicité devrait être faite sur les droits des enfants et de leurs familles.

Le seul type tolérable de travail des enfants, et qu'il conviendrait même de développer de façon pensée et organisée, dans leurs intérêts et ceux de la société, est celui effectué dans le cadre d'institutions scolaires officiellement reconnues par l'État, et combiné à l'éducation formelle. Il en va de même des formes de travail léger et sans danger effectuées dans le cadre familial, assimilables à de l'éducation informelle, s'il est avéré que ces activités ne nuisent pas aux enfants et qu'elles contribuent à leur épanouissement.

Il est urgent de faire respecter très rigoureusement l'interdiction du travail des enfants –jusqu'à un âge limite qui est à déterminer internationalement et qui pourrait être compris entre 16 ou 18 ans– et, simultanément, de rendre effective l'éducation obligatoire, tout en mettant en place un véritable système de redistribution des richesses à l'échelle planétaire.